



# PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ***LUTTE CONTRE LA COVID-19 : SITUATION SANITAIRE ET CAMPAGNE DE VACCINATION***

Nevers, le 8 février 2021

Au 6 février, 10 945 personnes (5,2 % de la population du département) ont reçu une première injection d'un vaccin dont les trois quarts ont plus de 75 ans. Par ailleurs, un peu plus de 600 personnes ont reçu la seconde injection.

Tous les résidents volontaires des EHPAD ont reçu une première injection. Les secondes injections sont en cours. Les résidents des quatre résidences autonomes recevront une première injection dans le courant du mois de février, ainsi que ceux des maisons d'accueil spécialisées et des foyers d'accueil médicalisés.

Daniel Barnier, préfet de la Nièvre confirme que la stratégie départementale de vaccination élaborée avec le directeur général de l'ARS, s'appuyant à titre principal sur les 11 centres de vaccination maillant le territoire départemental et gérés par les collectivités locales, permet de garantir que toutes les secondes injections programmées au cours des prochaines semaines seront réalisées.

De nouveaux rendez-vous seront proposés aux personnes prioritaires par les centres de vaccination en fonction des livraisons de vaccins au cours des prochaines semaines.

Par ailleurs, à la suite de l'annonce du Premier ministre le 4 février d'élargir la campagne de vaccination à tous les professionnels de santé, sapeurs-pompiers et aides à domiciles sur les premières dotations de vaccins livrés par Astra-Zeneca, le préfet et le directeur général de l'ARS ont décidé que les centres « Lamartine » à Nevers, de Decize et de Château-Chinon pourront procéder à ces injections dans le courant de cette semaine.

### **Bureau de la communication et de la représentation de l'Etat**

Tel : 03 86 60 70 88 / 70 11

[pref-communication@nievre.gouv.fr](mailto:pref-communication@nievre.gouv.fr)

Préfecture de la Nièvre  
40 rue de la préfecture  
58026 NEVERS Cedex